

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

NewSAMU SOCIAL
Facturation
BOULEVARD POINCARE 68/70
1070 BRUXELLES BELGIQUE

Belgique
Numéro TVA: BE0723631678

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
4026 - CAPPUCCINO SUCRE X25 GOB. CARTON CUPEOX12 DON - DDM : 18/12/2025 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	0,00	13	0,00
4030 - CAPPUCCINO CARAMEL X25 GOB. CARTON CUPEOX12 DON - DDM : 20/11/2025 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	0,00	13	0,00
4032 - CAPPUCCINO VANILLE X25 GOB. CARTON CUPEOX12 DON - DDM : 23/10/2025 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	0,00	13	0,00
3055 - TWININGS EARL GREY SUCRE DON - DDM : 31/12/2025 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	0%	0,00	13	0,00
Frais_de_port - Frais de port	0%	180,00	1	180,00

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 180,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TTC 180,00

Banque: Crédit agricole

Payé 180,00

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Cle
18306	00010	36134613496	36

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Versements déjà effectués

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Règlement	Montant	Type	Num
-----------	---------	------	-----

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

| 10/07/2025 | 180,00 | Virement bancaire | |

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)